

LE TUTORAT EN ENTREPRISE

Esprit général de la formation :

Le tutorat est essentiel dans un parcours d'insertion. C'est un véritable outil de professionnalisation. Il permet de sécuriser les trajectoires professionnelles et d'améliorer les performances, ainsi que les conditions de travail dans leur ensemble.

Objectifs de la formation :

Le rôle du tuteur est d'accueillir et de guider un nouveau salarié lors de sa période d'intégration dans la société, ou sur un autre poste. Afin que la transmission et l'assimilation des compétences se déroulent au mieux, un suivi spécifique doit être adapté à chaque profil de salarié.

Public concerné	Professionnels appelés à exercer le rôle de tuteur en entreprise
Pré-requis	Maîtriser les bases du management
Méthode mobilisée	Présentiel
Durée	2 jours (14 heures)
Nombre de participants	8 maximum ¹
Date	Selon besoin et disponibilité du formateur
Lieu	Dans l'entreprise, nos locaux ou dans un tiers lieu
Tarifs	Sur devis
Délais d'accès	Dès la signature de la convention ou du devis
Formalisation à l'issue de la formation	Attestation de formation
Accessibilité aux personnes handicapées	Possible si formation délivrée dans nos locaux (CCI du CHER) Notre organisme étudie au cas par cas une réponse adaptée à tout type de handicap
Contact	Karine Thizeau - 02 48 48 00 91 – k.thizeau@solen-france.com

¹ L'ouverture de la session est soumise au nombre de participants

Programme de formation

Etape 1	Définir la fonction du tuteur dans l'entreprise
Etape 2	Mettre en place les conditions du tutorat
Etape 3	Identifier et comprendre les besoins de l'apprenant
Etape 4	Transmettre les savoir-faire
Etape 5	Accompagner le tutoré dans l'acquisition des compétences
Etape 6	Evaluer les acquis et les axes d'amélioration de l'apprenant
Etape 7	Valider les compétences acquises